

CEREMONIE DE LANCEMENT
OFFICIEL DU SOSTECI

25 JUIN 2013

**DISCOURS DE LA PREMIERE DAME,
PRESIDENTE DU COMITE
NATIONAL DE SURVEILLANCE**

Mesdames et Messieurs, chers
Partenaires de la Communautés des
acteurs de protection des enfants.

Je voudrais avant tous propos, vous
adresser mes vifs remerciements pour

votre présence aussi importante que distinguée à la présente cérémonie. En réalité, votre mobilisation exceptionnelle ne me surprend guère car lorsque l'intérêt supérieur de nos enfants est en jeu, vous n'avez jamais hésité à vous joindre à nous pour le défendre.

En effet Mesdames et Messieurs, notre responsabilité individuelle et collective en tant que parents et adultes, est de construire autour de chaque enfant vivant dans ce pays, des barrières sociales et institutionnelles capables de

les protéger de toute agression physique ou psychologique. Mesdames et Messieurs, Chers Partenaires sociaux, les enfants sont des êtres vulnérables et ceux victimes de traite et d'exploitation le sont encore plus. L'urgence et la diversité des interventions que nécessite leur situation doit nous amener à mutualiser nos efforts en vue de répondre beaucoup plus efficacement à leurs besoins.

Pour notre part, nous avons adopté le 16 mars 2012, en collaboration avec les intervenants sociaux du secteur publique comme du secteur privé, un Plan d'Action National de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants. Ce Plan qui est l'aboutissement d'un processus participatif et intégré d'élaboration, représente le document de stratégie nationale qui permet à notre pays d'opérationnaliser ses objectifs en matière de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants. Il propose une approche globale et

multisectorielle à la problématique de la traite, de l'exploitation et du travail des enfants.

A cet effet, je voudrais saisir l'opportunité de la présente cérémonie, pour adresser mes encouragements à tous nos partenaires sociaux, qui se sont approprié ce Plan d'Action National en mettant en œuvre des initiatives conformes à ses axes stratégiques.

Mesdames et Messieurs, si nous voulons parvenir à réduire de façon significative et durable le phénomène des pires

formes de travail des enfants dans notre pays, il nous faut résolument passer de l'approche dispersée à une approche système permettant de fédérer nos efforts et de créer une synergie d'action pour une meilleure coordination des initiatives et une capitalisation nationale des acquis.

Mesdames et Messieurs, Chers Partenaires Sociaux, après l'adoption donc du Plan d'Action National, nous voici de nouveau rassembler pour marquer une autre étape importante de

notre engagement commun à lutter contre le fléau des pires formes de travail des enfants. Il s'agit bien du lancement officielle de la phase opérationnelle du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire en abrégé SOSTECI.

Ce nouvel instrument technique est un mécanisme qui permet de détecter et d'apporter une assistance adaptée aux enfants en situation d'exploitation à travers un système de référencement. Il permet aussi et surtout de collecter des

informations sur le travail des enfants en vue de la constitution d'une base de données statistiques nationale fiable.

La mise en place de ce mécanisme constitue à n'en point douter, une avancée significative pour la Côte d'Ivoire dans sa stratégie globale de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants.

J'invite donc avec insistance, toutes les structures sociales de base, la communauté des acteurs associatifs, les ONG, les coopérative agricoles de café-

cacao, les entreprises du cacao et du chocolat ainsi que toutes les structures publiques en charge de la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, à s'approprier ce outil essentiel d'alerte, de prévention et de remédiation.

Car, pour assurer la viabilité et la pérennité de ce mécanisme, il est nécessaire d'alimenter le circuit de l'information par vos données collectées sur le terrain et renforcer les liens

stratégiques qui unissent nos différentes structures.

C'est pourquoi, je voudrais lancer un appel à tous les acteurs sociaux nationaux et internationaux, qui ont bien voulu accepter d'accompagner la Côte d'Ivoire dans sa campagne contre les pires formes de travail des enfants, à confirmer de nouveau leur engagement à travers la signature du mémorandum d'accord pour la mise en œuvre du SOSTECI.

Mesdames et Messieurs, je ne saurai terminer mon propos sans adresser mes solennels remerciements au Bureau International du Travail qui apporte son appui technique et financier à la mise en place progressive de ce système.

Mesdames et Messieurs, Chers Partenaires Sociaux, Chers invités, les outils techniques du SOSTECI sont disponibles et prêt à être testés sur le terrain. Je déclare donc officiellement le démarrage de la phase de mise en œuvre pratique du Système

d'Observation et de Suivi du Travail des
Enfants en Côte d'Ivoire.

Merci de nous accompagner.

Je vous remercie.